

Convention

Entre les soussignés :

La Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, dont le siège social est à Saumur – 11 rue du Maréchal Leclerc, représentée par son Président, Monsieur Jackie GOULET, dûment autorisé par délibération n° 2020/056 DC du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020,

Et

L'Association Saumur-ANROABC, dont le siège social est à Paris – 20 rue Ernest Renan, représentée par son Président, Christian FORTERRE,

Préambule :

L'Association Saumur-ANROABC organise le Carrousel de Saumur qui se déroulera les 13, 15 et 16 juillet 2022 au coeur de l'Ecole de Cavalerie à Saumur.

Pour sa 172ème édition, le Carrousel de Saumur célébrera « L'esprit cavalier » et prendra la forme d'un grand spectacle nocturne inédit avec la participation du Cadre Noir et de l'école de cavalerie de Saumur et le soutien de l'ANORABC (Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée Blindée Cavalerie).

Pour garantir la réalisation de cet évènement et générer des retombées économiques sur l'ensemble du territoire, L'Association Saumur-ANROABC sollicite un soutien financier de la collectivité pour financer cette manifestation.

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités pratiques et financières du soutien apporté par la Communauté d'Agglomération pour l'organisation de la manifestation du Carrousel de Saumur.

L'Association Saumur-ANROABC s'engage à mentionner le soutien financier de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire dans les communications relatives à cet évènement notamment en faisant figurer le logo de la collectivité.

Article 2 : Montant de l'aide accordée et modalités de versement

Le montant de la subvention accordée pour l'année 2022 est de 10.000 €.

Elle sera versée sur présentation de justificatifs de dépenses ou d'un bilan d'opération.

Article 3 : Entrée en vigueur et durée

La convention prend effet à compter de la signature par les partenaires.

Elle prendra fin à la date de versement de la subvention.

Fait en deux exemplaires originaux,

A Saumur, le 28/07/2022

Pour la Communauté d'Agglomération
Saumur Val de Loire
Pour Le Président,

Sandrine LION
Vice-Présidente Tourisme Patrimoine Cavités



Pour L'Association Saumur-ANROABC
Pour Le Président,

Anne-Guillaume SERRE
Président d'Honneur